



Municipalité de la Paroisse St Roch de Mékinac
1216 Rue Principale
St-Roch-de-Mékinac, Qc.G0X 2E0
Tél. : (819) 646-5635
Fax. : (819) 646-5010
Courriel : st-roch@regionmekinac.com
www.strochdemekinac.com

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MÉKINAC
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE ST-ROCH-DE-MÉKINAC

AVIS PUBLIC

Est donné par la greffière-trésorière de la municipalité que lors de la séance ordinaire du 2 mars 2022, qu'il y aura présentation pour adoption par le conseil du règlement 2021-07-006.

MODIFIANT LE RÈGLEMENT RELATIF À L'ÉMISSION DES PERMIS ET CERTIFICATS AFIN D'INSCRIRE UN COÛT POUR UNE DEMANDE DE PPCMOI.

Toute personne intéressée, peut prendre connaissance dudit règlement aux heures normales d'ouverture du bureau municipal situé au 1216, rue Principale à Saint-Roch-de-Mékinac.


La greffière-trésorière
Sylvie Genois

Donné à St-Roch-de-Mékinac
Ce 09 février 2021.